

Lyon, le 1^{er} juin 2015

Objet : accès et circulation dans les secteurs piétonniers du Vieux-Lyon.

à l'attention de

Monsieur le Sénateur Maire de Lyon.

Monsieur le Maire du 5^e arrondissement de Lyon.

Beaucoup d'habitants des secteurs piétonniers du Vieux-Lyon, dont certains sont membres des associations signataires de ce courrier, ont alerté le Conseil de Quartier «Quartiers Anciens », pour exprimer leur vif mécontentement quant au nombre important de véhicules qui pénètrent illégalement dans les secteurs après 11h30.

Ce mécontentement n'est absolument pas lié à l'actuelle rénovation des bornes escamotables. En effet les habitants nous ont bien précisé que ces entrées illégales durent depuis plus longtemps. De plus, cette invasion s'accroît en fin d'après-midi et en soirée. Tout cela génère de très nombreuses nuisances subies par les habitants, mais aussi par les visiteurs, nombreux dans ce secteur sauvegardé, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Plusieurs d'entre nous ont constaté, un dysfonctionnement, volontaire, ou non, des bornes placées aux entrées et sorties des secteurs, celles-ci restant la plupart du temps abaissées en fin de semaine.

Nous ne pouvons que constater que cette situation ne cesse de se dégrader et nous insistons sur le fait que ces secteurs piétonniers méritent une attention particulière, au regard de leur caractère historique et patrimonial, qui doit donc être mieux protégé, mais aussi au regard des très nombreux habitants de ce quartier qui acceptent le fait de ne pouvoir stationner que 30 minutes, selon le règlement en vigueur. Il leur est intolérable que des véhicules stationnent en toute impunité durant de nombreuses heures à l'intérieur de ces secteurs.

Nous demandons que vos services, établissent un constat détaillé des réels dysfonctionnements signalés, par exemple :

Pourquoi les bornes restent-elles abaissées durant des heures, voire toute la fin de semaine, alors que des caméras de contrôle existent à chaque entrées et chaque sorties ?

L'utilisation du bouton d'appel pour les livraisons, ainsi que la clé « pompiers » ne devraient-elles pas être soumises à un contrôle plus rigoureux du Poste Central ?

Nous comptons sur une vigilance active de la Police Municipale.

Nous sommes convaincus que les entrées et les sorties doivent être mieux contrôlées qu'elles ne le sont actuellement.

Ce contrôle des entrées sera plus fiable avec un système de double-bornage, ou double-barrières, permettant le passage d'un seul véhicule à la fois.

Pour les sorties, nous préconisons la mise en place d'un système de type totem, identique à celui placé aux entrées, obligeant la présentation de la carte magnétique servant à l'entrée, pour commander l'escamotage de la borne de sortie.

Cette carte est détenue par les seuls résidents, et obtenue auprès de la Mairie du 5^e arrondissement, à l'annexe du Vieux-Lyon, qui dispose donc d'un contrôle total sur ces cartes.

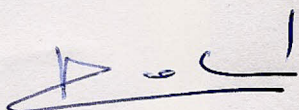
Nous demandons enfin le repositionnement aux bornes des miroirs qui permettent de visualiser le bon abaissement de celles-ci.

Les habitants de notre quartier, ont légitimement droit au respect de la réglementation, et à une qualité de vie impliquant la mise en place d'un système performant de contrôles de tous les accès de ce quartier historique et patrimonial.

Nous vous adressons Monsieur le Sénateur Maire de Lyon, Monsieur le Maire de Lyon 5^e arrondissement de Lyon, l'assurance de notre considération distinguée.

Conseil de Quartier « Quartiers Anciens »

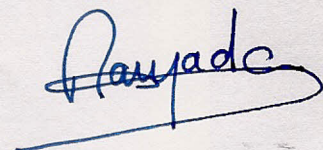
La Présidente,



Marie-Jeanne Courtier

Association Droits du Piéton

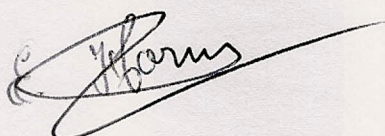
Le Co-Président,



Pierre Rauzada

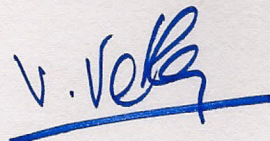
Association Vivre-au-Vieux-Lyon,

La Présidente, Eliane Hornus



Renaissance du Vieux-Lyon

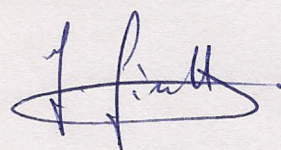
La Présidente,



Véronique Nether

Association St-Georges Village

La Présidente,



Joséphine Firetto

Copie pour information à :

Monsieur Pierre Abadie, Vice-Président de la Métropole, en charge de la voirie, hors grands ouvrages et grandes infrastructures.

Monsieur Jean-Yves Sécheresse, adjoint au Maire de Lyon, en charge de la sécurité, de la salubrité, des déplacements et de l'éclairage public.

Monsieur Bertrand Jabouley, adjoint au Maire du 5^e arrondissement de Lyon, en charge des espaces publics, de la propreté, de l'écologie urbaine et des déplacements.

Monsieur Christian de Salins, adjoint au Maire du 5^e arrondissement de Lyon, en charge de la sécurité, de la vie nocturne, de l'économie, du commerce, et de l'artisanat dans le Vieux-Lyon.